



■ ALIMENTATION

Le jus d'orange de plus en plus cher à cause d'un petit insecte.

DERNIÈRE PAGE



■ HANDBALL

Coupe de France : Chartres s'impose sur le parquet de Créteil.

PAGE 22



■ BASKET

N1 : les Chartrains reviennent d'Alsace avec une défaite.

PAGE 23

lechorepublicain.fr

L'ÉCHO

RÉPUBLICAIN

CentreFrance

N° 25101 - MERCREDI 9 FEVRIER 2022 - 1,30€

La Beauce eurélienne va se peupler d'arbres



■ VILLAGES-VOVÉENS. Un agriculteur, dont l'exploitation est déjà conduite selon des pratiques respectueuses de l'environnement, s'est lancé dans un vaste projet d'agroforesterie.

■ PROJET. Accompagné par l'association française d'agroforesterie, il plante, aidé par des collègues, voisins, amis, des fruitiers, une haie et du bois d'œuvre sur ses parcelles.

PAGES 2 ET 3

■ SANTÉ

Suspicion de grippe aviaire dans un élevage

PAGE 4

■ DREUX

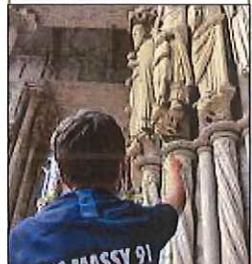
4,5 kg d'héroïne chez le footballeur

PAGE 4

■ CHARTRES

Des visites à destination des jeunes

PAGE 6



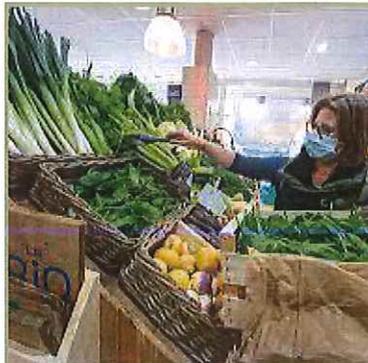
■ GRAND CHÂTEAUDUN

Les orientations budgétaires divisent les élus

PAGE 15

■ PROPOS D'UN JOUR

Un repas derrière les barreaux. Benyamin Nakhat, 31 ans, et Arman Alizadeh, 30 ans, se sont rencontrés dans une prison iranienne, où ils étaient incarcérés suite à des déboires financiers. À leur sortie, ils ont eu l'idée de créer un restaurant en prenant pour décor la prison où ils étaient détenus. Au Cellule 16, les clients peuvent ainsi se glisser à six ou sept dans une cellule pour manger. Mais le concept dépasse le décor. Les deux créateurs du restaurant donnent régulièrement de l'argent pour aider à la libération de détenus condamnés pour dettes impayées, et œuvrent aussi à la réinsertion de ces derniers une fois sortis de prison.



L'Eure-et-Loir, dernier de la Région, veut développer le bio

SUPPLÉMENT. L'agriculture et le commerce bio sont en voie de développement en Eure-et-Loir et dans le Centre-Val de Loire. Notre magazine *Entreprendre* revient sur ce mode de vie qui touche tous les compartiments de la société. Le bio fait débat mais, en même temps, il s'enracine dans le développement économique du XXI^e siècle. La Beauce veut rattraper son retard.

CAHIER CENTRAL

LE FAIT
DU JOUR

Fruitiers, haies, bois d'oeuvre sont

Les arbres font leur retour en plaine de Beauce

Agroforesterie

Un agriculteur des Villages-Vovéens se lance dans l'agroforesterie, qui associe arbres et culture dans une même parcelle. Il a commencé à implanter des fruitiers, du bois d'œuvre net une haie sur son exploitation en cœur de Beauce. Le but, à terme, est de reboiser 90 hectares sur un terrain de 150 hectares dans un but agronomique, de lutte contre les effets du réchauffement climatique et de redonner toute sa place à la nature.

Chemcha Robhi

Tandis qu'un air piquant balait ces terres plates où le paysage s'observerait presque à perte de vue, et à 360 degrés si le regard ne venait rarement buter contre un bois chétif ou un bosquet. Dans cette plaine de Beauce ouverte à tous les vents, un groupe est occupé à des travaux manuels. Des amis, des agriculteurs, un salarié agricole sont venus donner un coup de main et plusieurs coups de pelle à un vaste chantier de plantations d'arbres sur l'exploitation d'Yves Gauthier, à Villeneuve-Saint-Nicolas, sur la commune des Villages-Vovéens.

Engagé en agriculture bio, ce grand céréalière, adepte de la conservation des sols, veut « basculer » dans un système d'agroécologie. « Il s'agit de redonner sa place à la nature. L'homme a voulu la maîtriser et, aujourd'hui, il ne maîtrise plus rien. Si l'on regarde le système forestier, il fonctionne tout seul ! L'idée, c'est de redonner ses lettres de noblesse à la nature », milite celui qui préside également le groupement d'agriculteurs Terres vivantes.

Pour son projet, d'ampleur, qui va s'étaler sur trois ans par tranches annuelles de trente hectares, il s'est tourné vers l'Association française d'agroforesterie. « Aujourd'hui, 2.000 plants vont être semés », donne, comme premier ordre de grandeur, Mathieu Girault, conseiller technique de l'Afaf (*), venu avec son collègue Clément Pouponnot.

Des plants qui ont servi, ce jour-là, à composer une haie brise-vent de 650 mètres de long en bordure de parcelle. Cette bande multistratée comprend trois étages « avec des arbustes au ras du sol, des arbres moyens jets et des hauts jets. L'idée, c'est de mettre à l'abri les cultures à l'intérieur de la parcelle grâce à cette ligne qui va venir protéger », poursuit le technicien.

Créer un micro-climat sur la parcelle et favoriser la biodiversité

Le lendemain, les bénévoles ont commencé à implanter trois alignements de fruitiers de 480 mètres chacun, espacés de 72 mètres, au sein d'une autre parcelle de 103 hectares longeant la route entre Villeneuve et Lhopiteau.

Ce chantier va se poursuivre plusieurs jours. Car à ses fruitiers, feront face quatre autres alignements de bois d'œuvre, sur un linéaire de 480 mètres. « Du hêtre commun, du merisier, du noyer commun, du peuplier hybride... », détaille, pélemêle, Yves Gauthier, qui avait déjà planté des haies en 2019.

Le choix des essences ne doit rien au hasard, ni le reste de l'opération d'ailleurs. Tout découle du diagnostic préalable réalisé par le conseiller technique de l'Afaf, en l'occurrence Mathieu Girault pour ce projet eurélien. « On regarde le contexte, l'activité, ce vers quoi l'agriculteur a envie d'aller. Nous, on apporte la solution technique, on met ensuite les moyens pour arriver aux objectifs. Des fois, il nous arrive de changer le projet initial parce qu'il n'est pas réaliste », explique le professionnel, qui coordonne le chantier participatif reposant sur les bonnes volontés.

L'enjeu d'un tel projet, d'une certaine façon, est de lutter contre les effets du réchauffement climatique. « En pleine canicule, dans une forêt, on a entre 4 et 6 degrés de différence par rapport à la plaine. Ce qui est énorme. Si, demain, mes arbres créent un micro-climat sur les parcelles, elles seront moins soumises au vent, aux aléas, car ils vont permettre d'atténuer les



extrêmes liés au changement climatique », plaide l'agriculteur.

Corridor écologique

Soigner l'environnement naturel des parcelles a également des visées agronomiques. Les arbres, dont le système racinaire a toute une utilité, vont permettre de « recréer de la matière organique » et favoriser la capture du carbone qui sera stocké dans les sols. « L'objectif, c'est de leur donner de la fertilité », souligne Yves Gauthier, rappelant que l'érosion touche aussi ces terres plates de Beauce.

En développant la diversité végétale, qui servira aussi de corridor écologique, afin de favoriser la biodiversité, il espère retrouver un équilibre et obtenir une dynamique bénéfique sur les cultures. « On va laisser s'exprimer ces haies pour qu'elles rendent des services écosystémiques, renchérit le technicien de l'Afaf. Pour qu'il y ait des auxiliaires naturels de culture (insectes...) sur la parcelle, il faut leur donner un toit pour dormir et à manger. Comme on est sur des territoires découverts, ce

L'Afaf accompagne quatre projets agricoles sur le territoire

Les projets en agroforesterie sont en plein essor.

Un succès que l'Association française d'agroforesterie ne peut entièrement absorber. « C'est une bonne chose car de plus en plus de gens se rendent compte des enjeux, de l'importance de replanter des haies de bordures, des alignements à l'intérieur des parcelles... On ne peut pas fournir autant, pour l'instant, mais c'est bien car de plus en plus de gens s'y intéressent », se réjouit Mathieu Girault. C'est pourquoi l'Afaf forme des salariés pour répondre à cette demande croissante. En Eure-et-Loir, l'association ac-



ENTRAÏDE. Les chantiers de plantations d'arbres se veulent participatifs. Alexis Barré (au centre) a prêté main-forte à Yves Gauthier et il a également reçu l'aide des autres pour son propre projet.

compagne quatre projets d'agriculteurs (*), dont celui d'Alexis Barré, installé, depuis 2018, à Francourville sur la commune de Voise. « On mise sur la complémentarité entre l'arbre et la culture. L'objectif est d'avoir un système plus résilient », explique le producteur de blé, triticale, tournesol, maïs...

Cette démarche a été longuement réfléchi sur cette exploitation familiale qui a entamé, depuis un moment, un changement de pratiques passant par plusieurs étapes : l'agriculture de conservation des sols, la conversion en agriculture biologique et, désormais, l'agroforesterie. « D'ici à quatre ans, on a

prévu de planter quatre kilomètres de haies. » Son projet inclut d'implanter du bois d'œuvre.

La finalité étant d'obtenir une activité plus conforme avec le modèle auquel il aspire. Celui-ci se veut plus autonome, moins perturbateur des sols, plus favorable à la biodiversité, avec une production plus naturelle. « Il y a vingt ans, on regardait ces projets-là avec des grands yeux. Aujourd'hui, on sent que ça intéresse les gens. Ils viennent voir, ils discutent. D'une certaine manière, les nouvelles générations sont sensibles à ce qui touche à l'environnement. » ■

(*) Dont deux membres de Terres vivantes.

en cours de plantation en Eure-et-Loir

**LE FAIT
DU JOUR**


HAIE BRISE-VENT. L'opération a été coordonnée par le technicien de l'Association française d'agroforesterie après un diagnostic de l'exploitation et de son environnement, ainsi qu'une évolution de la faisabilité du projet de l'agriculteur.

n'est pas terrible pour la faune. Ces haies sont aussi des canaux de circulation, elles permettent aux oiseaux et petits mammifères de nicher, de trouver de la nourriture...

Avec ce projet, cette exploitation de Beauce pourrait rejoindre le réseau des fermes pilotes de l'association d'agroforesterie, pour suivre sur son évolution sur plusieurs années et avoir des données concrètes sur les apports bénéfiques.

Yves Gauthier n'a pas besoin de chiffres pour être convaincu du bien-fondé de cet engage-

ment. C'est aussi une façon pour lui d'anticiper la suite de l'histoire... À son tour, il veut inscrire sa trace dans cette lignée familiale agricole. « Mes parents, mes grands-parents ont fait de belles choses. Mon grand-père était éleveur de moutons, il était dans l'ère de la création des coopératives, mon père a suivi, en allant vers la diversification des cultures. Moi, qu'est-ce que j'ai envie de transmettre ? Je mets l'accent sur le sol, le premier facteur de production. Sans lui, on ne peut pas produire. J'aime cette phrase de Saint-

Exupéry qui dit : "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants". » ■

(*) « L'association est une plateforme d'échanges et de partenariat entre les agriculteurs, les opérateurs de l'arbre champêtre, la recherche, les décideurs politiques, les collectivités... Force de proposition au niveau national comme international, elle travaille pour que l'arbre retrouve sa place au sein des systèmes agricoles. Ses missions : Informer, accompagner et conseiller (appui technique, formation, recherche de financements) ; assurer une meilleure prise en compte de l'arbre dans les schémas politiques ; participer à des projets de recherches.

Un partenariat gagnant-gagnant



RÉFLEXION. Les bénévoles ont aidé Yves Gauthier à planter trois alignements d'arbres fruitiers afin de favoriser la biodiversité dans un premier temps. L'agriculteur va réfléchir à ce qu'il va faire des futurs fruits.

Yves Gauthier a entamé l'implantation d'arbres fruitiers sur une de ses parcelles à Villeneuve-Saint-Nicolas.

Ces plants de noyers, cerisiers, noisetiers, poiriers, pommiers, figuiers..., qui ont aussi une dimension patrimoniale, proviennent de variétés anciennes issues du conservatoire végétal régional d'Aquitaine. « Il y aura également des amandiers », précise le porteur de projet.

Va-t-il développer une production de fruits ? Pas question de ne rien en faire, dit-il, sans perdre de vue, l'objectif immédiat de ces plantations. « L'essentiel, dans un premier temps, est

d'avoir des arbres mellifères. Si je peux les exploiter, ce sera la cerise sur le gâteau mais ce ne sera pas dans une dimension business ».

Pour autant, l'agriculteur, qui a déjà 150 hectares de grande culture en bio à faire tourner, avoue ne pas avoir encore réellement songé à la tournure d'une production arboricole. Sa réflexion embryonnaire lui fait penser que « l'idéal serait d'avoir un jeune, qui cueille les fruits, les vend, assure la taille des arbres... », dans une forme qui reste à déterminer mais dans l'esprit d'un partenariat gagnant-gagnant. ■

D'autres plantations en Eure-et-Loir

Ces derniers mois, l'Eure-et-Loir a connu plusieurs projets de plantation d'arbres, dont deux d'envergure depuis le début de l'année.

L'ancien curé de Dreux a lancé un projet de jardins à dimension sociale, écologique et humaine, dont un jardin expérimental avec une forêt comestible qui devrait compter des centaines d'espèces. L'association qu'il a fondée avec un collectif d'Eurétiens, Grâce au jardin, a réuni des bénévoles, sur son site de sept hectares, à Tremblay-les-Villages le week-end dernier, pour planter près de 1.000 arbres. La commune de Gasville-Oisème s'est lancée dans un projet de restauration forestière avec l'appui de l'entreprise Trees Everywhere. Le mois dernier, 6.000 arbres de 30 espèces locales y ont été plantés sur 2.000 m². Cet îlot forestier, à terme, devrait s'étendre sur 8.000 m². Le principe étant que l'arbre est acheté par les entreprises à des pépiniéristes locaux, planté par les salariés, écoliers, citoyens et suivi par la collectivité. ■



FORÊT. Plantation à Gasville-Oisème, à la mi-janvier.

■ Appel à projet « Plantons des haies »

Dans le cadre du plan France Relance, un appel à projet « Plantons des haies - Investissements » est lancé jusqu'au 15 septembre prochain. Il vise à financer des projets de plantation de haies (investissements non productifs) ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires (agroforesterie).

Les bénéficiaires éligibles sont les agriculteurs, les groupements d'agriculteurs et les exploitations agricoles des établissements d'enseignement agricole, dont le siège est en région Centre-Val de Loire.

Le plancher de dépenses éligibles est fixé à 1.000 € HT par projet, pour un taux d'aides publiques de 100 %.

Les personnes éligibles en Eure-et-Loir devront transmettre leur dossier de demande d'aide par courrier à la Direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir, (service économie agricole, 17 place de la République, CS40517, 28008 Chartres cedex) ou par courrier électronique : ddt-pcae@eure-et-loir.gouv.fr.

Les notices d'informations et les formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la Draaf Centre-Val de Loire : <https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Le-programme-Plantons-des-haies-en>. Renseignements par courriel : ddt-pcae@eure-et-loir.gouv.fr ou par téléphone au 02.37.20.40.27 ou 02.37.20.41.41.